

Nairobi, Kenya, 15 février □ (Infosplusgabon) - Un tribunal de Nairobi a condamné à mort, jeudi, un ancien agent de police kényan après l'avoir reconnu coupable d'avoir torturé à mort un suspect.

Nahashon Mutua, ancien commandant du poste de police de Ruaraka, a été reconnu coupable du meurtre de Martin Koome, qui avait été arrêté et conduit au poste pour une querelle domestique le 13 décembre 2013.

D'après les témoins, des suspects qui étaient enfermés dans des cellules, Koome avait refusé d'entrer dans la cellule et le chef du poste de police l'a battu et jeté dans la cellule.

Toujours selon ces derniers, Koome a été frappé avec un tuyau métallique et sa tête plongée dans un fût rempli d'eau.

Le lendemain matin, Koome était dans un piteux état et a été transporté au Kenyatta National Hospital de Nairobi.

Selon son épouse qui lui a rendu visite à l'hôpital, il avait le visage tuméfié et de profondes entailles sur le corps. Il a par la suite succombé à ses blessures.

Au départ, la police avait tenté de faire porter le chapeau à un autre suspect, qui était en garde à vue pour une autre affaire, Kevin Odhiambo.

Elle affirmait que Koome est décédé après s'être battu avec Odhiambo en cellule, et Odhiambo avait été accusé du meurtre de Koome.

Finalement, les charges contre Odhiambo ont été abandonnées, et il s'est avéré que l'ex-commandant du poste.

FIN/INFOSPLUSGABON/AEZ/GABON2019

© Copyright Infosplusgabon